

# Conseil d'administration

Séance extraordinaire

**Date:** 11 avril 2022 **Heure:** 18 h 30

Lieu: Par visioconférence (TEAMS)

## Procès-verbal

#### Présences:

Isabelle Tanguay Administrateur (District 1)
Louise Ouellet Administrateur (District 2)
Mélanie Veilleux Administrateur (District 3)
Édith Tremblay Administrateur (District 4)
Denise Caron Administrateur (District 5)

Marc Lemay Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Yolande Pelletier Administrateur (Communautaire, sportif, culturel)
Éric Chouinard Administrateur (Ressources financières, matérielles)

Claude Breault Administrateur (Municipal, santé)
Marc-Antoine Rioux Administrateur (18 à 35 ans)

Claudine Beaulieu Administrateur (Personnel de direction d'établissement)

Sonia Julien Administrateur (Personnel d'encadrement)
Manon Morin Administrateur (Personnel professionnel)
Claudine St-Pierre Administrateur (Personnel enseignant)
Cynthia Belzile Administrateur (Personnel de soutien)

Julie Thibault Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-

votant)

Nancy Couture Directrice générale

Vincent Pelletier Directeur général adjoint (Secrétaire général)

# Absence motivée :

#### Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se tient par vidéoconférence via la plateforme TEAMS et débute à 18 h 30. Tous les membres du conseil d'administration sont présents sauf mesdames Isabelle Tanguay et Mélanie Veilleux.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Morin et RÉSOLU :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION: CA 098 - 2022-04-11** 

### 3. Déclaration et engagement des membres du CA

Conformément à l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie* applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone, le membre doit connaître et comprendre les normes d'éthique et de déontologie qui lui sont applicables, s'engager à les respecter et à en promouvoir le respect. Il doit, au plus tard à la première séance du conseil d'administration qui suit son entrée en fonction, signer une déclaration à cet effet.

Ces déclarations sont déposées devant le conseil d'administration.

4. Clôture de la séance	
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 35.	
Édith Tremblay, présidente	
Vincent Pelletier, secrétaire général	